

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la SIA

Séminaire de la SIA : l'activité d'expert

«Les plus capables sont les plus coupables...»

C'est peut-être par une sentence aussi inattendue que l'on peut le mieux résumer cette excellente journée, à laquelle assistaient près de 300 participants, venus de toute la Suisse.

Il y a dix ans exactement, une directive était publiée concernant la rédaction des rapports d'expertise (SIA 155). C'est à l'occasion de la révision récente de ce texte (1987) que cette réunion était organisée.

Différents thèmes ont été abordés; nous en reprenons ici quelques-uns.

L'expert auxiliaire de la justice

C'est notre nouveau président central, M. Jean-Claude Badoux, qui a traité de ce sujet important. Il a su fort bien évoquer cet «art de l'expertise» et les dangers de vouloir «jouer au juriste». Parmi les points importants soulevés, il a insisté sur l'importance d'entendre les témoins (les «sachants»), comme on dit en France, seul et sans la partie adverse. Cette procédure n'est pas admise dans certains cantons, ce qui est regrettable. M. Badoux a également évoqué la possibilité d'attribuer des responsabilités à des ingénieurs n'ayant pas touché d'honoraires!

L'expert amiable-compositeur et arbitre

Ce thème posait le problème important de l'ingénieur qui, lorsqu'il livre des plans, est considéré comme entrepreneur et plus comme mandataire... La chose est relativement nouvelle; elle est de grand intérêt et mériterait un séminaire à elle seule!

L'expert des compagnies d'assurances

De la pratique, et de cet exposé, il ressort que les grandes compagnies d'assurances semblent avoir elles-mêmes des ingénieurs et des architectes qui se sont spécialisés dans les expertises.

L'expert vu par l'administration

Des points importants sont soulevés par cet exposé, et notamment celui de l'assurance de l'expert. Allusion y est faite aussi aux dangers de l'«expertocratie»!

Le LFEM comme expert

Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM) est très souvent appelé à fonctionner comme expert. C'est tout le problème des rapports d'expertise «officiels» qui est posé, comme dans le cas d'autres instances de nos écoles polytechniques. On peut surtout se demander si ces laboratoires ne devraient pas collaborer davantage avec des experts extérieurs à l'administration, ne serait-ce que pour mieux pouvoir répondre à la demande! La possibilité d'une qualification d'«expert SIA» a été évoquée à plusieurs reprises; elle semble

devoir être écartée pour de nombreuses raisons. En effet, il existe déjà, d'une part, un organisme appelé Chambre suisse des experts judiciaires techniques et scientifiques, qui comprend aussi des spécialistes d'autres branches (accidents, médecine, gemnologie, criminalistique, etc.). D'autre part, la structure de notre association se prête mal à pareille distinction entre ses membres. On voit déjà les recours de «membres ordinaires» à qui l'on aura refusé le titre de «membre expert». Relevons cependant que c'est certainement cette perspective-là qui a motivé un si grand nombre à faire le déplacement!

Le programme étant chargé, il ne nous a pas été possible de poser la question du «sapiteur». Il s'agit, dans la jurisprudence française, d'un personnage particulièrement qualifié et expérimenté, que l'expert peut consulter sur des points particuliers.

Olivier Barde

Actualité

Helvetas :

«Du courage à deux»

Le 15 septembre dernier, à Berne, Helvetas, association suisse pour le développement et la coopération, a tenu conférence de presse pour présenter sa campagne nationale d'information et de récolte de fonds, sur le thème «Du courage à deux». Dans cette campagne, centrée cette année sur les initiatives encourageantes d'autodéveloppement de ses partenaires dans le cadre des projets qu'elle soutient, Helvetas prend aussi position en faveur d'une intervention de la Suisse visant à réduire les effets de la crise de l'endettement, supportée en grande partie par les populations les plus pauvres du tiers monde.

Président central d'Helvetas, l'ambassadeur J.-F. Sigismund Marcuard a rappelé qu'un cinquième environ du programme d'action de cette année - qui se monte à 34 millions de francs - doit être financé par des fonds propres; Helvetas a donc besoin de l'appui du public suisse. Puis M. Werner Külling, secrétaire général d'Helvetas, a présenté

un tableau des activités menées par Helvetas en 1987 en collaboration avec des partenaires privés, en Asie, en Afrique, en Amérique latine. «Pour donner du courage, a dit M. Külling, il faut en avoir.» «Nous voulons lutter contre le pessimisme qui s'étend peu à peu à tout ce qui touche au développement; c'est un état d'esprit qui ne résout rien et qui n'aide personne. Il y a dans le tiers monde toujours plus de gens qui s'aident eux-mêmes, qui veulent prendre leur propre sort en main. Nous voulons honorer un tel courage par plus de solidarité et de collaboration. Mais surtout, il nous faut être plus courageux en Suisse dans nos prises de position, qui doivent être aussi politiques, en faveur des revendications de nos partenaires; il nous faut rendre compte des contradictions existantes, et agir là où les nations industrielles sont coresponsables des conditions d'existence déplorables qui leur sont faites.»

Enfin M. Richard Gerster, coordinateur de politique de développement de la communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le Prochain/Helvetas, a présenté un exposé sur la crise de l'endettement, en partant de l'exemple de la république Dominicaine. Helvetas appuie, depuis quelques années, les activités de MUDE, une organisation privée d'auto-assistance en république Dominicaine. MUDE fournit notamment des crédits aux petites paysannes qui souhaitent acheter une vache. Un vétérinaire y est à la disposition des femmes pour les aider à lutter contre les parasites, payé jusqu'ici par le gouvernement dans la mesure où il n'y a pas de services vétérinaires officiels dans la région. Or la politique d'assainissement de la dette et d'ajustement, avec les mesures d'économies draconiennes qu'elle impose, fait que l'Etat désormais ne paie plus ce vétérinaire. MUDE a donc dû prendre en charge son salaire. Ce n'est qu'un exemple, parmi bien d'autres, de l'influence néfaste de la crise de l'endettement sur ses activités.

A la fin de 1985, la dette extérieure de la république Dominicaine dépassait les 3,3 milliards de dollars. En 1984, un soulèvement de la population affamée a fait 200 morts: il avait pour cause



«Les femmes de Jarabocoo»: nouveau film documentaire tourné par Helvetas sur les petits paysans dominicains.

l'augmentation de 50% du prix des produits alimentaires de base, afin d'économiser sur les subventions et se qualifier pour un crédit stand-by du Fonds monétaire international. La révolte contre la misère et le désespoir n'avait rien de surprenant: le taux de chômage déclaré est passé de 20% en 1981 à 25% en 1984. De 1980 à 1985, les salaires réels ont diminué de 32%. En 1985, les dépenses d'éducation s'élevaient à 1,7% du revenu national; quatre ans plus tôt, elles se montaient encore à 2,4%. Durant la même période, les dépenses de santé ont chuté de 1,2% à 0,9% du revenu national. C'est là l'image typique d'un pays en voie de développement surendetté, pris dans un processus brutal d'assainissement.

Pour la communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le Prochain/Helvetas, les moyens d'action de la Suisse, dans ce domaine, devraient être les suivants:

- Si la Suisse est invitée à contribuer au financement de l'augmentation des facilités d'ajustement structurel du FMI de 3 à 9 milliards, elle devrait faire dépendre sa participation du respect de nos principes de politique de développement.
- La Suisse devrait contribuer à ce que soient prises des mesures dans le cadre du Club de Paris pour le désendettement des pays africains au sud du Sahara.
- Les pays en voie de développement sont forcés de plus en plus de surexploiter leurs ressources naturelles - comme par exemple les forêts tropicales - afin de pouvoir subvenir au service de leur dette. Vouloir briser ce cercle vicieux, des organisations américaines de protection de la nature ont racheté certaines dettes de la Bolivie et du Costa Rica sur le marché libre. Après quoi, les titres ont été remis gratuitement aux gouvernements à une condition: celle d'accroître la surface des forêts vierges protégées en tant que réserves naturelles. Le schéma fondamental de tels accords de troc, «réduction de la dette contre protection de l'environnement», mérite d'être reproduit, et la Suisse devrait saisir toute occasion de mener une politique active dans ce domaine.



Helvetas soutient des projets destinés à améliorer les perspectives de survie des agriculteurs au Sahel. (Photos Helvetas.)